

Les subsides

Dans l'exposé financier du 8 novembre, le gouvernement a supprimé ce genre d'aide accordée aux régions du groupe I, dont la vallée de l'Outaouais. Voilà les problèmes que nous avons à régler. Je veux m'assurer que le président n'interprétera pas le bilan à sa façon car de toute évidence il a ses propres raisons de vouloir donner suite à la demande de la British Telecom.

Il importe de reconnaître que les gouvernements doivent jouer un rôle dans ce domaine, mais pas nécessairement intervenir automatiquement. Je rappelle aux néo-démocrates que dans ce cas le gouvernement doit user de sa discrétion.

Le ministre de l'Expansion industrielle régionale a fait une autre grande erreur en refusant de déployer le moindre effort pour trouver d'autres moyens de trouver le capital-actions nécessaire. Il a préféré ne pas s'en mêler. La conception que se fait le gouvernement du libre-échange me porte à croire que ce dernier se défile au fond devant sa responsabilité de collaborer avec des entreprises comme Mitel.

Je trouve très curieux que le ministre ait parlé des mesures de protectionnisme libérales. C'est pourtant lui qui a déclaré au *Financial Post* que dans des secteurs comme les textiles et les chaussures il protégerait de 30 à 40 p. 100 du marché. Il aurait intérêt à décider de quel côté de la balance il va pencher et quelle sera son attitude pour éviter aux Canadiens la confusion dans laquelle il semble lui-même plongé.

M. Langdon: Monsieur le Président, nous devons hélas nous en tenir à ce que nous lisons. Évidemment, M. Cowpland a déclaré ceci:

Nous nous sommes sérieusement démenés l'an dernier pour obtenir du gouvernement une aide financière de 30 à 40 millions de dollars, mais ce fut en vain. Déjà, la compagnie éprouvait de graves difficultés et nous ne pouvions espérer aucune aide du gouvernement—pas le moindre centime. Il a donc fallu que nous nous débrouillions par nos propres moyens.

Cela nous amène à faire une constatation générale. J'ai parlé dans mon discours d'un problème national. La société Mitel et ses difficultés symbolisent ce problème national. Or, il n'a pas surgi dans les huit derniers mois, et nous savons tous que nous le devons à l'évolution de la conjoncture mondiale. Ce n'est pas une situation qui a été créée sciemment par un gouvernement donné.

Toutefois, c'est à cause du gouvernement précédent que nous n'avons pas réussi à relever efficacement le défi de la technologie de pointe, et le gouvernement actuel ne fait guère mieux. Le gouvernement précédent avait mis sur pied un programme de subventions et d'aide financière avec lequel il espérait encourager les gros projets dans le domaine de la technologie de pointe. Cependant, pour certains de ces projets, par exemple celui de Bell Helicopter, on a dépensé des sommes folles qui n'ont rapporté que fort peu d'avantages au pays.

Je pense que nous devons adopter une stratégie et une démarche qui tirent les leçons des échecs de l'ancien régime et les mettent à profit, et qu'il nous faut concrétiser certaines des promesses qu'ont fait le premier ministre et d'autres.

Tout cela devient manifeste avec Mitel. Comme je l'ai dit au début de mon intervention, Mitel devient à la fois un symbole de notre potentiel et un symbole de l'urgence de la situation.

En conclusion, je souhaiterais simplement dire que je comprends les députés d'en face qui parlent de vouloir ouvrir le Canada aux affaires. C'est une perspective avec laquelle je ne suis pas d'accord, mais c'est un point de vue qui se discute. Il y a une différence entre «ouvert aux affaires» et «ouvert au renoncement». Dans le cas de Mitel, nous n'avons pas à renoncer à cette compagnie. Il y a une autre solution celle d'une participation minoritaire. Nous avons énormément à gagner avec cette option, et nous ne sommes pas obligés de nous orienter vers une perte du contrôle effectif de cette compagnie cruciale à l'avenir. J'encourage donc tous mes collègues à la Chambre à demander instamment au gouvernement d'accorder à ce symbole qu'est Mitel toute l'importance qui lui revient.

M. Dick: Monsieur le Président, le député de Winnipeg-Fort Garry (M. Axworthy) a fait une intervention pendant la période des commentaires et des questions. Il a montré son ignorance de la question et montré que...

M. Rossi: Règlement.

Le président suppléant (M. Paproski): A l'ordre. La question doit être adressée au député qui fait son discours, et non porter sur des commentaires ou des questions formulés durant le débat. Je serais reconnaissant à l'honorable secrétaire parlementaire de se conformer à cette règle.

M. Dick: J'ai l'intention de poser une question au député. Je crois que dans la partie consacrée aux commentaires, aucune règle de la Chambre ne peut à ma connaissance entraver les remarques que je peux faire. C'est cela, le débat. Si je veux faire une remarque sur une déclaration stupide d'un autre député, je pense que je dois pouvoir le faire. Il n'existe aucune règle qui me l'interdise.

• (1240)

Le président suppléant (M. Paproski): La période des questions et commentaires est expirée. Je donne maintenant la parole au député de Glengarry-Prescott-Russell (M. Boudria) pour reprendre le débat.

M. Don Boudria (Glengarry-Prescott-Russell): Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord vous féliciter pour la façon dont vous avez tranché la question qu'a soulevée le dernier intervenant.

Je tiens à féliciter le député de Winnipeg-Fort Garry (M. Axworthy) pour l'excellente motion dont il saisit la Chambre aujourd'hui.

Des voix: Bravo!

M. Boudria: Au nom du caucus libéral, je lui rends hommage pour la lutte magnifique qu'il mène en notre nom à la Chambre. Il est important que des députés aient le courage de leurs convictions et qu'ils ne soient pas tous aussi dociles que le sont parfois les potiches périphériques et les surfeurs de la majorité conservatrice.